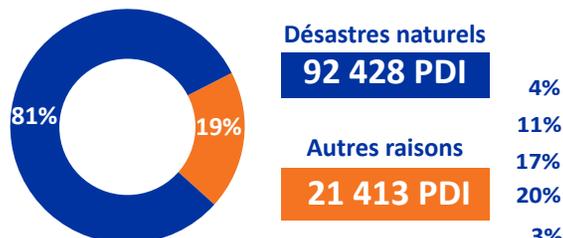


FAITS SAILLANTS

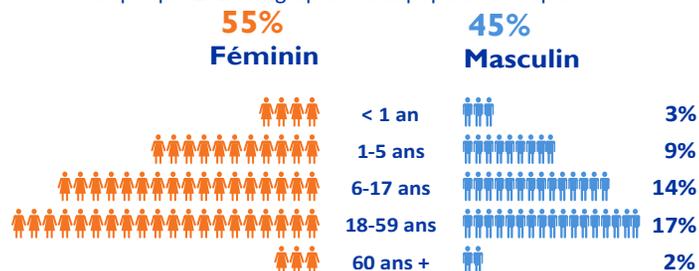
113 841
Personnes Déplacées Internes (PDI)

25 475 Ménages Déplacés

Graphique 1: Raisons de déplacement



Graphique 2: Démographie de la population déplacée

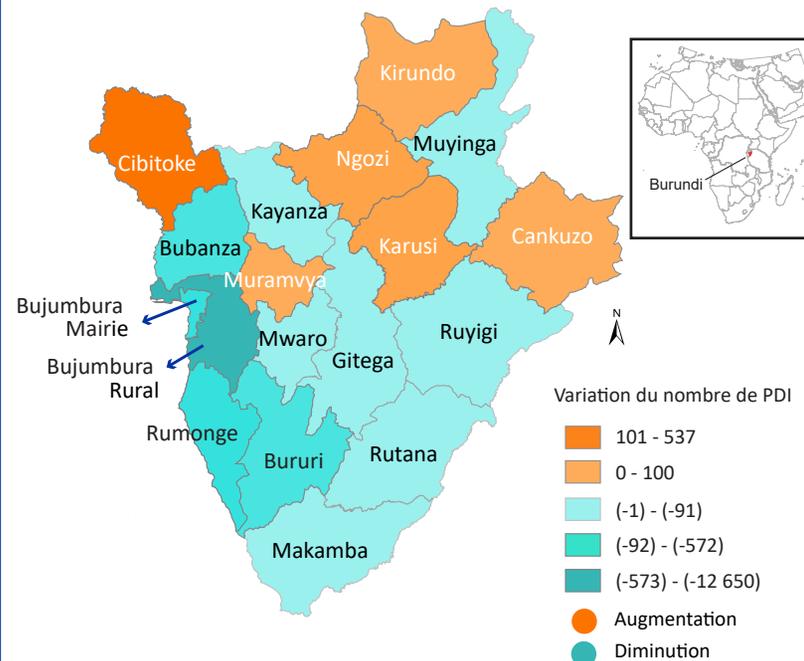


TENDANCES DE DÉPLACEMENT

Graphique 3: Variation du nombre de PDI de novembre 2020 à janvier 2021



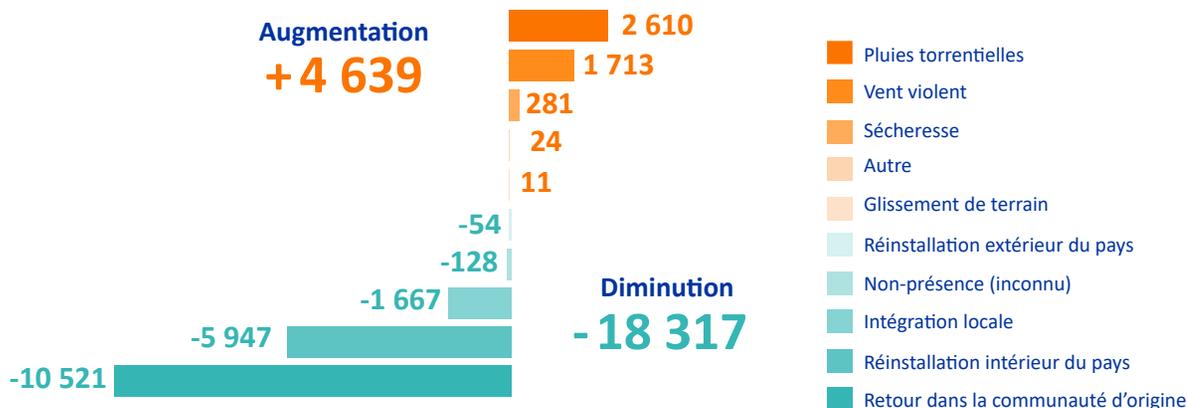
Carte 1: Evolution de la présence de PDI de novembre 2020 à janvier 2021, par province



© OIM Burundi - Carte de référence (janvier 2021)
Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par l'OIM. Source: OIM, IGEUB

Bujumbura Rural est la seule province qui a connu une diminution considérable du nombre de PDI dans cette période.

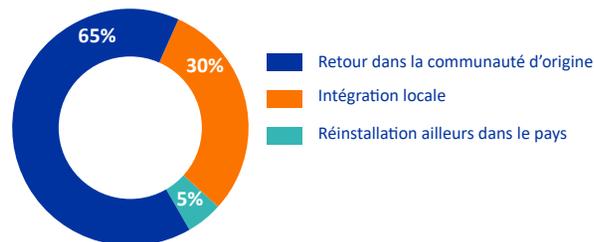
Graphique 4: Variation du nombre de PDI par raisons de diminution ou augmentation de novembre 2020 à janvier 2021



INTENTIONS DE RETOUR DES MÉNAGES DÉPLACÉS

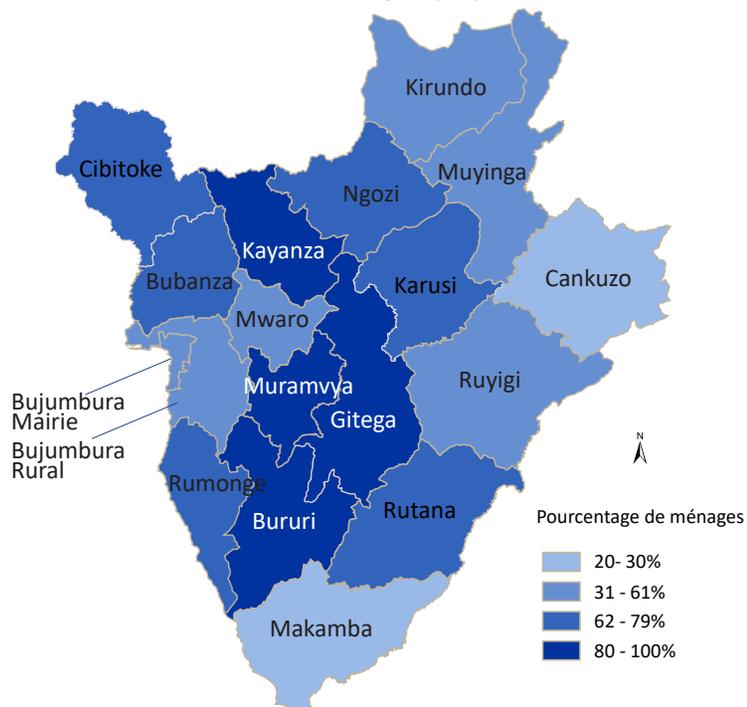
La majorité des ménages déplacés (65%) ont rapporté l'intention de retourner dans leurs lieux d'origine. Dans les provinces de Kayanza (1 609 PDI), Bururi (1 562 PDI), Muramvya (563 PDI) et Gitega (526 PDI) au moins 80 pour cent des ménages déplacés avaient l'intention de retourner dans leurs lieux d'origine. La majorité des ménages dans ces provinces s'étaient déplacés en raison de catastrophes naturelles qui ont causé plusieurs dégâts (destruction de maisons et d'infrastructures). La plupart des ménages déplacés souhaitaient retourner dans leurs lieux d'origine, mais jusqu'à ce jour les conditions de retour restent défavorables.

Graphique 5: Pourcentage des ménages déplacés par intention de retour



A peu près 30 pour cent des ménages déplacés ont opté pour une réintégration locale. La grande majorité des ménages de la province de Cankuzo (80%) préféraient s'intégrer localement en raison de la disponibilité des terres pour la construction de maisons ainsi que des emplois de main d'œuvre agricole. Dans la province de Makamba, plus de la moitié des ménages déplacés (68%) préféraient l'intégration locale en tenant compte de la présence d'opportunités d'emploi comme main d'œuvre agricole dans les communes frontalières avec la République Unie de Tanzanie et la disponibilité des terres pour la construction des maisons. La majorité des personnes déplacées (87%) dans la province de Makamba proviennent d'autres provinces (Bujumbura Rural, Rumonge, Karusi, Bujumbura Mairie et Gitega). Pour la province de Cankuzo, 32 pour cent proviennent des provinces de Kirundo, Muyinga et Karusi.

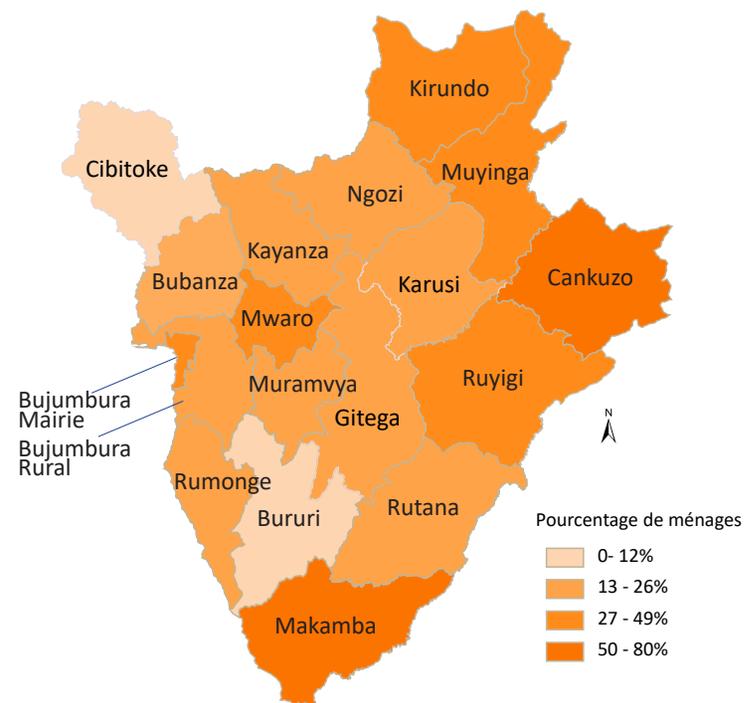
Carte 2: Pourcentage de ménages rapportant l'intention de retourner dans la communauté d'origine, par province



© OIM Burundi - Carte de référence (janvier 2021)

Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par l'OIM. Source: OIM, IGEBU

Carte 3: Pourcentage de ménages rapportant l'intention de l'intégration locale, par province



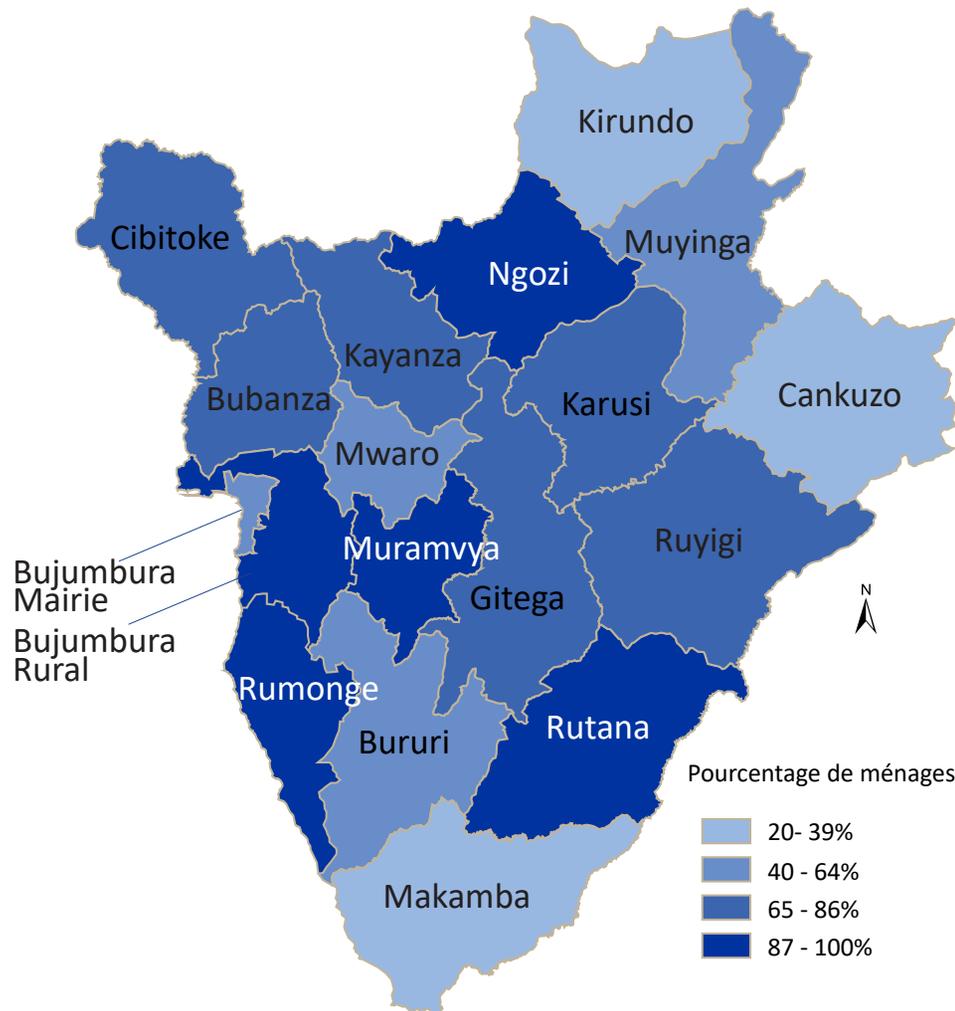
© OIM Burundi - Carte de référence (janvier 2021)

Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par l'OIM. Source: OIM, IGEBU

RAISONS EMPÊCHANT LE RETOUR DES MÉNAGES DÉPLACÉS

La carte ci-dessous montre les différentes provinces selon les pourcentages des ménages déplacés qui ont rapporté la destruction de leurs maisons comme principale cause de non-retour dans leurs lieux d'origine.

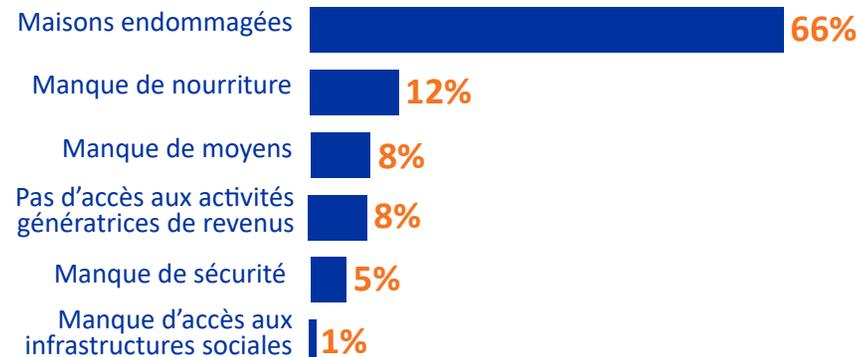
Carte 4: Pourcentage de ménages rapportant les maisons endommagées comme raison empêchant le retour dans la communauté d'origine, par province



© OIM Burundi - Carte de référence (janvier 2021)

Cette carte est uniquement à titre d'illustration. Les noms et les limites de cette carte n'impliquent pas l'approbation ou l'acceptation officielle par l'OIM. Source: OIM, IGBEU

Graphique 6: Pourcentage des ménages déplacés par raison empêchant le retour des PDI



La majorité des déplacements internes (81%) était due aux catastrophes naturelles. La destruction des maisons par les pluies torrentielles, les vents violents et les glissements de terrain était une cause de déplacements internes dans les différentes provinces du pays et également une des raisons empêchant le retour de 66 pour cent de ménages déplacés dans leurs milieux d'origine. Les ménages enquêtés des provinces de Muramvya (100%), Rumonge (100%), Bujumbura Rural (91%), Rutana (88%) et Ngozi (88%) ont rapporté les maisons endommagées comme la raison qui les empêchait de retourner chez eux. Le manque de moyens financiers présentait un handicap supplémentaire pour ces ménages déplacés qui ne pouvaient pas réhabiliter leurs maisons détruites.

La majorité des PDI résidant dans la province de Kirundo (71%) ont rapporté le manque de nourriture comme raison de non-retour dans leurs milieux d'origine. Ce manque de nourriture est dû à la sécheresse prolongée dans cette province. De plus, la majorité des ménages déplacés originaires de Kirundo se sont déplacés à l'extérieur de leur province d'origine (66%), notamment à Muyinga (38%) et Cankuzo (24%). Les ménages déplacés des provinces de Cankuzo (28%), Muyinga (28%) et Kayanza (19%) ont aussi expliqué leur volonté de ne pas retourner chez eux par le manque de nourriture.

TENDANCES DE DÉPLACEMENTS DES PDI

Entre les mois de novembre 2020 et janvier 2021, une diminution de 11 pour cent (14 387 PDI) a été enregistrée. D'autre part une augmentation de 0,5 pour cent (709 PDI) a été observée.

La province de Bujumbura Rural a enregistré la plus grande diminution qui représente 88 pour cent (12 650 PDI) de la baisse globale mensuelle de PDI. Plusieurs PDI de la zone de Gatumba ont pu s'intégrer localement en louant des maisons alors que d'autres sont retournés dans leurs communautés d'origine. Certains de ces PDI ont bénéficié de l'assistance de l'OIM pour la construction des abris d'urgence et l'appui à l'hébergement.

De plus, les diminutions rapportées dans les provinces de Rumonge, Bubanza et Bujumbura Mairie sont principalement dûes au retour des PDI dans leurs communautés d'origine après la réhabilitation de leurs maisons.

Malgré les diminutions rapportées dans d'autres provinces, la province de Cibitoke a rapporté une augmentation de 537 PDI expliquée en grande partie par les déplacements dûs aux vents violents dans la commune de Rugombo.

Tableau 1: Evolution de la présence de PDI de novembre 2020 à janvier 2021 par province

Province	Novembre 2020	Janvier 2021	Différence	Tendance
Bubanza	7 902	7 530	-372	↓
Bujumbura Mairie	27 625	27 258	-367	↓
Bujumbura Rural	28 188	15 538	-12 650	↓
Bururi	1 715	1 562	-153	↓
Cankuzo	15 063	15 079	16	↑
Cibitoke	9 897	10 434	537	↑
Gitega	617	526	-91	↓
Karusi	533	561	28	↑
Kayanza	1 631	1 609	-22	↓
Kirundo	5 488	5 575	87	↑
Makamba	4 995	4 948	-47	↓
Muramvya	563	563	0	↑
Muyinga	7 032	7 025	-7	↓
Mwaro	126	108	-18	↓
Ngozi	710	751	41	↑
Rumonge	7 312	6 740	-572	↓
Rutana	2 406	2 394	-12	↓
Ruyigi	5 716	5 640	-76	↓
Total	127 519	113 841	-13 678	↓

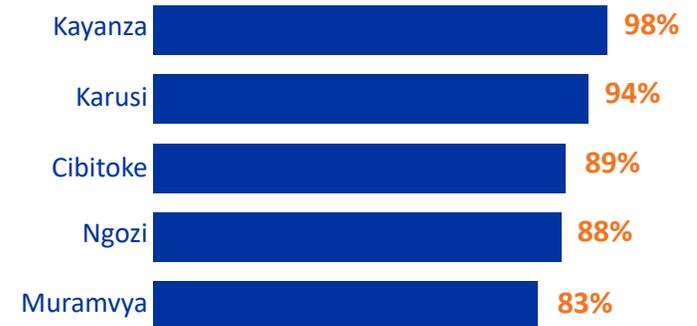
FAITS HUMANITAIRES SAILLANTS

EDUCATION

70% des ménages ont rapporté le manque de matériel scolaire.

Parmi les 20 211 enfants déplacés en âge scolaire (6 à 17 ans), 69 pour cent allaient à l'école. Le manque de matériel scolaire était la raison principale rapportée par les ménages comme empêchant les enfants d'aller à l'école. Les ménages des provinces de Kayanza, Karusi, Cibitoke, Ngozi et Muramvya étaient les plus touchés par ce manque de matériel scolaire. Certains enfants déplacés (17%) ne pouvaient pas aller à l'école car ils travaillaient pour supporter leurs familles.

Graphique 7: Pourcentage des ménages rapportant le manque de matériel scolaire, par province



EAU, HYGIÈNE ET ASSAINISSEMENT

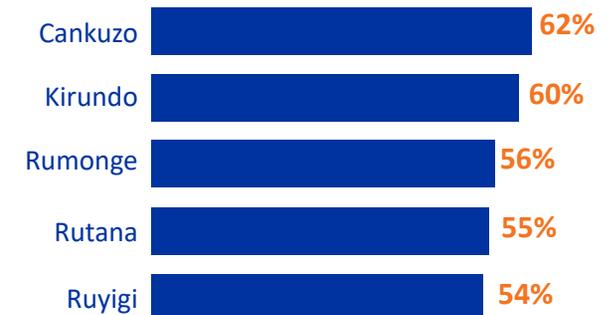
32% des ménages ont rapporté des plaintes concernant l'eau à boire.

Les plaintes majeures concernant l'eau à boire étaient le plus souvent liées à la présence des résidus (57%), la quantité insuffisante (45%) mais aussi liées à sa couleur (37%), son odeur (37%) et son goût (32%). Ces plaintes concernant l'eau étaient rapportées notamment dans les provinces de Cankuzo, Kirundo, Rumonge, Rutana et Ruyigi. D'autre part, 62 pour cent des ménages enquêtés rapportaient que la durée de marche aller/retour pour la collecte d'eau était supérieure à 30 minutes tandis que 35 pour cent des ménages enquêtés n'avaient pas de latrines fonctionnelles.

Graphique 8: Plaintes concernant l'eau à boire



Graphique 9: Pourcentage des ménages rapportant les problèmes liés à l'eau à boire, par province



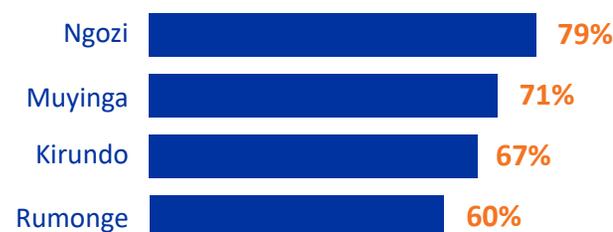
FAITS HUMANITAIRES SAILLANTS

NUTRITION

37% des ménages n'avaient accès qu'à un seul repas par jour.

La plupart des ménages déplacés dans les provinces de Ngozi, Muyinga, Kirundo et Rumonge (plus de 60%) ont rapporté qu'ils ne mangiaient qu'un seul repas par jour. Ceci serait expliqué par le fait que les prix aux marchés ne sont pas accessibles à la majorité des PDI (79%) ainsi que par la destruction des champs par les désastres naturels tels que les pluies torrentielles et les vents violents.

Graphique 10: Pourcentage des ménages ayant accès à un repas par jour, par province

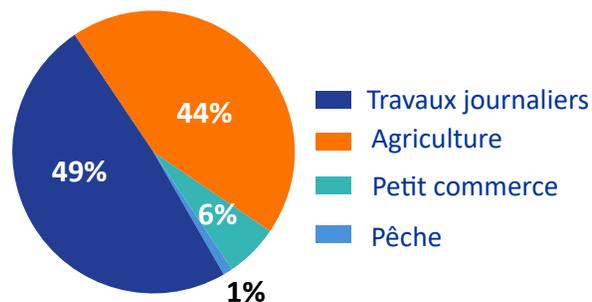


MOYENS DE SUBSISTANCE

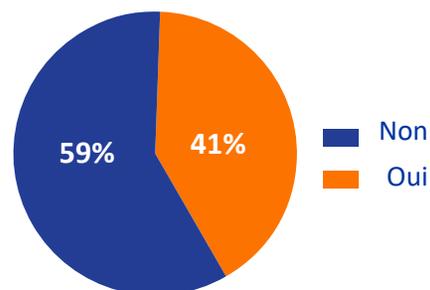
49% des ménages exerçaient le travail journalier comme principale occupation.

Les principales occupations des PDI étaient le travail journalier (49%) et l'agriculture (44%). De plus, la majorité des ménages déplacés n'avaient pas accès à des terres cultivables (59%). Les provinces les plus affectées par ce manque de terres cultivables sont Bujumbura Mairie, Bujumbura Rural, Rumonge, Makamba et Bubanza. Les principales raisons du nonaccès à la terre pour l'agriculture sont le manque de moyens pour l'achat ou la location de ces terres ainsi que la non-disponibilité des terres cultivables.

Graphique 11: Pourcentage des ménages par leur activité principale



Graphique 12: Accès à la terre cultivable



Graphique 13: Pourcentage des ménages n'ayant pas accès aux terres cultivables, par province



FAITS HUMANITAIRES SAILLANTS

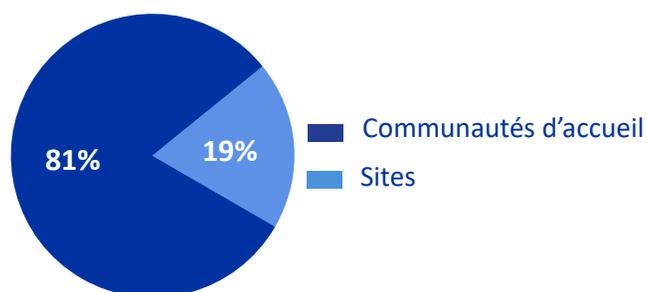


ABRIS ET ARTICLES NON-ALIMENTAIRES (ANA)

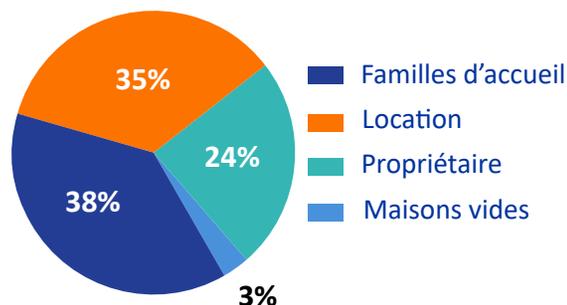
81% des ménages vivent dans les communautés d'accueil.

La majorité des ménages enquêtés vivaient dans les communautés d'accueil (81%) tandis que le reste logeait dans les sites (19%). Concernant les ménages qui résidaient dans les communautés d'accueil, 38 pour cent vivaient dans les familles d'accueil, 35 pour cent vivaient dans des abris loués tandis que 24 pour cent étaient propriétaires des abris dans leurs lieux de déplacement. D'autre part, les types d'abris des ménages enquêtés qui vivaient dans les communautés d'accueil étaient principalement les abris en brique adobe (43%), les abris en banco (20%) et les abris en paille (17%) alors que la majorité des ménages déplacés dans les sites vivaient dans les tentes constituant 11 pour cent de tous les ménages déplacés enquêtés.

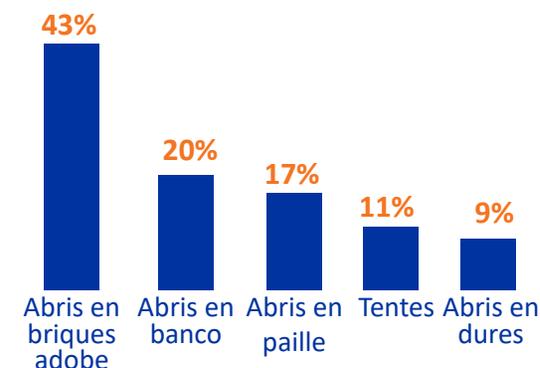
Graphique 14: Types du lieu de déplacement



Graphique 15: Statut de logement dans les communautés d'accueil



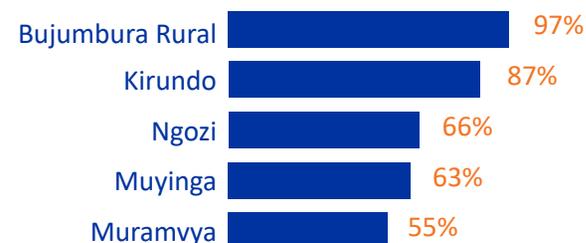
Graphique 16: Types d'abris



53% des ménages ont rapporté la faible capacité d'accueil des abris.

La majorité des ménages des provinces de Bujumbura Rural, Kirundo, Ngozi, Muyinga et Muramvya ont rapporté la faible capacité d'accueil comme problème lié aux abris car les personnes déplacées vivaient sous le même toit que les familles d'accueil. L'autre problème lié aux abris était la protection contre les intempéries rapporté par 36 pour cent des ménages déplacés.

Graphique 17: Pourcentage des ménages rapportant la faible capacité d'accueil des abris, par province



FAITS HUMANITAIRES SAILLANTS



BESOINS EN ARTICLES NON-ALIMENTAIRES (ANA)

Selon les données recueillies auprès des ménages déplacés, les couvertures (89%) et les ustensiles de cuisine (83%) sont les ANA dont ils ont le plus besoin. Le tableau ci-dessous montre les différentes provinces selon les pourcentages des ménages déplacés qui ont rapporté les ANA dont ils ont le plus besoin.

Tableau 2: Aperçu des besoins en articles non-alimentaires des ménages de PDI, par province

Province	Couvertures	Ustensiles de cuisine	Savon	Seaux	Nattes	Mousquitaires	Hygiène féminine
Bubanza	92%	66%	64%	46%	26%	44%	24%
Bujumbura Mairie	73%	83%	37%	27%	13%	93%	40%
Bujumbura Rural	94%	93%	99%	94%	12%	55%	1%
Bururi	88%	91%	70%	55%	36%	36%	42%
Cankuzo	98%	96%	96%	78%	64%	42%	62%
Cibitoke	86%	63%	61%	25%	37%	37%	22%
Gitega	95%	78%	57%	43%	16%	10%	26%
Karusi	97%	79%	82%	49%	44%	36%	10%
Kayanza	99%	94%	97%	98%	57%	2%	6%
Kirundo	80%	91%	86%	49%	20%	33%	53%
Makamba	78%	85%	67%	73%	60%	58%	67%
Muramvya	95%	78%	65%	30%	50%	20%	5%
Muyinga	89%	95%	35%	50%	18%	3%	32%
Mwaro	68%	65%	45%	45%	6%	0%	23%
Ngozi	100%	73%	75%	70%	37%	33%	10%
Rumonge	78%	84%	54%	64%	36%	18%	14%
Rutana	77%	88%	57%	40%	28%	25%	7%
Ruyigi	99%	80%	62%	59%	28%	48%	16%

MÉTHODOLOGIE DE LA DTM

La Matrice de Suivi des Déplacements (Displacement Tracking Matrix) de l'OIM est un système mis en œuvre dans le but de capturer, analyser et disséminer des informations pour mieux comprendre les mouvements et les besoins des personnes déplacées internes (PDI) au Burundi. Des volontaires de la Croix-Rouge du Burundi (CRB) consultent des informateurs clés qui ont des connaissances sur les tendances des déplacements et les besoins des communautés. Les informateurs clés sont des chefs de communautés, des représentants locaux du gouvernement ou des chefs religieux.

Les enquêteurs complètent trois types d'évaluations:

Les évaluations niveau commune fournissent des informations sur les tendances de déplacement dans 118 communes du Burundi avec présence de PDI. Ces évaluations permettent d'obtenir des informations sur les périodes de déplacement, les provinces d'origine et les nouveaux phénomènes de déplacement.

Les évaluations niveau colline fournissent des informations sur les besoins humanitaires dans les cinq zones de déplacement (collines*) hébergeant le plus grand nombre de personnes déplacées dans chaque commune.** Ces évaluations permettent d'obtenir des informations sur les profils démographiques et les vulnérabilités des populations déplacées ainsi que sur les besoins sectoriels.

Les évaluations niveau ménage fournissent des informations sur les besoins humanitaires dans deux ménages nouvellement déplacés dans les collines enquêtées.***

Les données présentées dans ce rapport ont été collectées du 4 au 30 Janvier 2021.

* Les collines sont les plus petites entités administratives au Burundi.

** Les évaluations collines sont menées dans les cinq collines de chaque commune hébergeant le plus grand nombre de personnes déplacées. Vingt-deux communes dans les provinces de Bujumbura Rural, Bururi, Gitega, Karusi et Mwaro ont 51 collines qui n'hébergent pas de PDI. Par conséquent, les évaluations de 539 collines sont utilisées dans l'analyse présentée dans ce rapport.

*** Parmi les 539 collines, 80 collines hébergent seulement un ménage nouvellement déplacé et trois collines n'ont pas hébergé de nouveaux PDI. Par conséquent, les évaluations de 992 ménages sont utilisées dans l'analyse présentée dans ce rapport.

Tous les rapports et les produits d'information de la DTM Burundi sont disponibles sur
<https://displacement.iom.int/burundi/>

